

■ **ASSOCIATION DE SOUTIEN A LA MUSIQUE VIVANTE (A.S.M.V)**, à Carouge (GE), rue Vautier 13, CH-660-2506006-8. Nouvelle association. Statuts du 11.06.2003. But: soutenir et promouvoir la musique vivante, notamment développer la communication et les échanges entre les différents acteurs de la scène musicale suisse ou internationale; promouvoir la création artistique et les échanges entre musiciens ainsi que la formation ou le perfectionnement de ceux-ci; conseiller, soutenir, promouvoir les musiciens dans leurs démarches de production; contribuer au rayonnement culturel de la région; promouvoir la culture et la formation des jeunes musiciens non professionnels (-25 ans). Ressources: cotisations, dons, legs, subventions et produits de ses activités. Administration: comité. Signature individuelle de Gilliard Pierre Edmond, de Combremand-le-Grand, à Hermance, président, Merz Patrick, de Rolle, à Carouge (GE), vice-président, et Gilliard Catherine, de Genève, à Carouge (GE), trésorière. Signature collective à deux de Gilliard Alain, de Combremand-le-Grand, à Carouge (GE), secrétaire, Jacquin-Ndiaye Valérie, de France, à Douvaine, F, et Piccand Jérôme, de Farvagny-le-Grand, à Carouge (GE), tous membres du comité.

Journal no 12385 du 27.09.2007
(04138314 / CH-660.2.506.006-8)